

Pontife, dira à haute voix, avec le peuple, cinq *pater* et cinq *ave*, pour obtenir les bénédictions du Ciel sur cette sainte assemblée.

4^o Depuis le dimanche de la Quasimodo jusqu'au quatrième dimanche après Pâque inclusivement, les prêtres ajouteront aux oraisons de la messe, la collecte du Saint-Esprit, en se conformant à la Rubrique, concernant les oraisons prescrites par l'Evêque.

5^o Les trois jours qui précéderont immédiatement l'ouverture du Concile, il y aura dans l'église métropolitaine, exposition solennelle du S. Sacrement ; avec prières des 40 heures, accompagnées d'exercices que l'on fera connaître dans le temps.

6^o Enfin, le mercredi, 6 mai, veille de l'ouverture du Concile, sera un jour de jeûne, que tous les fidèles de l'archidiocèse sont instamment priés d'observer religieusement.

Je vous recommande, Monsieur le Curé, de lire ma présente lettre au prône de votre messe paroissiale, sans faute, le premier dimanche après sa réception, et de l'accompagner des explications que vous jugerez les plus propres à faire comprendre à vos paroissiens l'utilité et l'importance des Conciles, afin de les engager par là, à prier avec plus de ferveur dans les intentions que je viens de marquer.

Agréer maintenant, Monsieur le Curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

† C. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.